FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l. Avocats

Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500 C. P. 242 Montréal (Québec) H4Z 1E9 Canada T +1 514 397 7400 +1 800 361 6266 F +1 514 397 7600

fasken.com

Le 20 avril 2021

N° de dossier.: 115805.00218/10887

André Turmel
Direct +1 514 397 5141
aturmel@fasken.com

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire Régie de l'énergie Tour de la Bourse 800, place Victoria – 2e étage, bureau 255 Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet: Comparution de la FCEI

AQCIE - DEMANDE DE RÉVOCATION ET DE RÉVISION DE LA DÉCISION

D-2021-023

Dossier: R-4153-2021

Chère consœur,

Le procureur soussigné comparaît au présent dossier au nom de l'intervenante la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) sous toute réserve que de droit.

La FCEI entend demander le rejet de cette demande de révision et soutenir la décision D-2021-023 rendue par la Régie de l'énergie.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOJJLIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.

André Turmel

AT/ld